

L'ECHO DU RAM

Mars Avril

Edito

Bonjour à toutes

Les beaux jours arrivent, et avec j'espère des demandes de garde....

Afin de pouvoir renseigner au mieux les parents et leur donner l'ensemble des noms des assistantes maternelles qui ont de la place disponible, j'ai besoin que vous me retourniez le document recensant vos disponibilités (16 documents retournés sur 82 !!!) De nouvelles boîtes aux lettres ont été installées à l'entrée du RAM sur les deux communes afin de vous faciliter la tâche, lorsque vous avez besoin de me transmettre des documents.

Je comprends que le contexte actuel de manque de travail vous plonge dans la morosité et ne vous donne pas envie de vous investir, mais je pense au contraire que c'est en poursuivant vos efforts, en vous formant et vous investissant que vous allez obtenir des contrats...

J'essaie de me rendre disponible chaque fois que cela est possible, de répondre aux besoins de chacune, que vous ayez des enfants en garde ou pas, mais j'ai besoin d'un minimum de collaboration de la part de chacune d'entre vous.

Merci et à très bientôt Nathalie Borrás

Les prochains Temps Collectifs

L'accueil a lieu de 9h à 11h30.

ALLEVARD : Avenue Louaraz
(Pôle Enfance Jeunesse)

Mardi 18 Mars
Mardi 25 Mars
Mardi 1 Avril
Mardi 9 Avril
Mardi 15 Avril
Mardi 22 Avril

ST PIERRE d'ALLEVARD : Pôle enfance

Vendredi 21 Mars G1
Jeudi 27 Mars G2
Vendredi 28 Mars G 1
Jeudi 3 Avril G1
Vendredi 4 Avril G2
Jeudi 10 Avril G2
Vendredi 11 Avril G1
Jeudi 17 Avril G1
Vendredi 18 Avril G2
Jeudi 24 Avril G2

Vacances scolaires

Du samedi 26 avril au dimanche 11 mai inclus

Pas de temps collectifs pendant les vacances scolaires

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Allevard

ALLEVARD - 04.76.08.11.96

St PIERRE d'ALLEVARD - 04.76.45.85.58

- ✚ **Jeudi 17 avril 20h RAM de St Pierre d'Alleverd : soirée scrapbooking**
- ✚ Je souhaiterais initier un travail autour du langage pendant les temps collectifs, autour de « Parler Bambin », dès que j'aurai reçu les outils nécessaires. Je vous expliquerai le projet de vive voix lors de notre prochain temps collectif
- ✚ Je fais partie des 16 référents des animatrices de RAM de l'Isère (nous sommes 109 sur le département) à rencontrer la CAF régulièrement afin de pouvoir vous transmettre des informations le plus à jour possible : Première rencontre le 25 février 2014. Ces rencontres sont programmées le mardi après midi, il n'y a donc pas de permanences ces jours là (3 ou 4 fois par an)
- ✚ Les assistantes maternelles qui n'ont pas de travail peuvent postuler auprès des municipalités pour encadrer les temps d'aménagements périscolaires.
- ✚ De même un projet de micro crèches pourrait voir le jour au Collet, n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements.

Le point sur le Temps d'Aménagement Périscolaire :

La réforme sera mise en place en septembre et il me paraissait important que vous ayez les informations concernant les nouvelles organisations afin de vous positionner pour vos propres enfants mais aussi vos parents employeurs actuels et à venir. Je vous livre donc un compte rendu du comité de pilotage de mercredi 19 février 2014

Voici l'organisation prévue par commune :

Pour la Chapelle du Bard : l'école sera dispensée les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et les lundis, mardis et jeudi de 13h30 à 15h45 et le vendredi de 13h30 à 16h45

Après midi de 13h30

7h15 à 8h30 garderie périscolaire

11h30 à 13h30 pause méridienne

15h45 à 16h45 Temps d'aménagement périscolaire (Lundi, mardi jeudi)

16h45 à 18h30 garderie périscolaire

Pour Alleverd : l'école sera dispensée les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et les lundis, mardis jeudi et vendredi de 13h15 à 15h30

Après midi de 13h30

7h20 à 8h30 garderie périscolaire

11h30 à 13h15 pause méridienne

15h30 à 16h30 Temps d'aménagement périscolaire (Lundi, jeudi, vendredi, le mardi étant réservé pour l'APC accompagnement personnalisé)

16h30 à 18h30 garderie périscolaire ou étude surveillée

Pour St Pierre d'Alleverd : l'école sera dispensée les matins du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et les lundis, mardis jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30

Après midi de 13h30

7h30 à 8h15 garderie périscolaire

11h30 à 13h30 pause méridienne

15h30 à 16h30 Temps d'aménagement périscolaire (Lundi, mardi jeudi) et garderie le vendredi

16h30 à 18h30 garderie périscolaire ou étude surveillée

En maternelle l'APC sera programmé deux fois par semaine de 11h30 à 12h